

A la commission de gestion
du conseil général

POUR INFORMATION

Crédit supplémentaire N° 24 / 2025

Nature du crédit supplémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Dépense liée selon brochure <input type="checkbox"/> Dépense liée selon la nature de la dépense
Objet	Soins dentaires scolaires
Dicastère / service concerné	3 Culture et Formation
Centre d'activité concerné	301 Ecoles 1H à 8H
Rubrique comptable	301.3637 Subventions accordées à des personnes physiques
Intitulé de la rubrique ou de l'objet	Soins dentaires scolaires
Montant prévu au Budget 2025	CHF 730'000.-
Crédit supplémentaire 2025 demandé	CHF 170'000.-
Justification	<p>Dans le cadre de la RPT II, le Parlement valaisan a décidé que les traitements dentaires scolaires seraient subventionnés exclusivement par les communes dès le 1^{er} janvier 2012, tout en maintenant l'ensemble des conditions existantes en matière de subventionnement.</p> <p>L'ordonnance sur la promotion de la santé et de la prévention des maladies et des accidents du 4 mars 2009 a été modifiée en ce sens (article 18c) :</p> <p><i>« Les parents qui choisissent de faire traiter leurs enfants dans le cadre de la médecine dentaire scolaire [...] prennent en charge 60% des frais engendrés [...]. Le solde est pris en charge par les communes. »</i></p>



	<p>Nous réglons donc, sous cette rubrique, les factures que nous adresse l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse.</p> <p>Les informations dont nous disposons sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Depuis quelques années, les dentistes privés sont également autorisés à effectuer les soins dans leur cabinet et à facturer directement l'Association, ce qui peut contribuer à une augmentation des coûts ;• Par ailleurs, selon les informations obtenues auprès de l'Association, les tarifs ont augmenté en 2025 ;• De plus, nous estimons qu'environ 50 élèves supplémentaires ont été pris en charge par rapport à l'année précédente.
Recettes supplémentaires	-
Remarques	-
Date de la demande	19.02.2026

CONSEIL MUNICIPAL

Le Président

Philippe VARONE

Le Secrétaire municipal

Frédéric DELESSERT

Commission de gestion

Date de réception du crédit supplémentaire : _____

Commentaires :

Date de transmission aux commissaires pour information : _____

CONSEIL GENERAL

Commission de gestion

Le Président

Le Rapporteur

Christophe PITTELOUD

Lucien ZUBER